

que lorsque le prolétariat, égaré par ses chefs, incertain dans ses voies, renonce à la fois à sa mission historique et à ses méthodes autonomes de combat.

Malgré la stupeur indignée des travailleurs de France, voici que se prépare obstinément, sous le titre d'Union Nationale, l'alliance monstrueuse entre les représentants les plus habiles du néo-capitalisme financier et industriel d'une part, et, d'autre part, ceux-là mêmes que les masses ouvrières avaient délégués à la tête du pays en leur faisant confiance pour les luttes à entreprendre.

Mais le Parti souverain n'a pas encore dit « oui ! »

Les assises suprêmes du Parti n'ont pas été réunies.

Les milliers de sections n'ont pas donné leur avis.

Le Congrès National n'a pas été consulté !

Camarades,

Si vous ne jetez pas dès aujourd'hui un cri d'alarme et de menace, vous serez placés demain en face du fait accompli. La charte du Parti violée, la démocratie intérieure du Parti faussée, c'est la conscience même de notre Parti socialiste entraînée à la pire des faillites.

C'est le reniement, avant la défaite et la mort, de ce Parti socialiste en qui nous avions placé tous nos espoirs d'hommes et tout notre amour de militant !

Camarades,

Ne tenterez-vous rien pour sauver votre Parti de l'abdication et de la débâcle ?

Voulez-vous recommencer août 1914 ?

Oubliez-vous, une fois de plus, les termes les plus décisifs de notre Charte internationale d'Amsterdam 1904, à laquelle chacun de nous a juré de rester fidèle ?

« Le Congrès répudie toute tentative faite pour masquer les antagonismes de classes, toujours croissants, à l'effet de faciliter un rapprochement avec les partis bourgeois ».

et encore :

« Même en cas de circonstances exceptionnelles, les élus ne peuvent engager le Parti sans son assentiment ».

Camarades,

Quand avez-vous donné votre assentiment à l'Union Nationale ?

Votre intérêt bien entendu,

Votre conscience d'homme,

Votre idéal socialiste — et jusqu'à votre attachement pour un sol libre vous commandant à la fois de vous refuser à toute union sacrée, à toute acceptation d'une aventure militaire dans un pays dont vous n'auriez pas *d'abord, avant toute chose*, conquis la direction économique et politique.

Est-ce à dire que nous refusons de tenir compte de la réalité des faits ?

Est-ce à dire que nous nous laissons enfermer — comme il est trop aisé à nos adversaires de le dire — dans un pacifisme verbal ou dans un gandhisme impuissant ?

Non !!!

Mais nous proclamons, une fois de plus, que nous ne pouvons espérer sauver nos libertés en quémandant naïvement une alliance intérieure avec les adversaires de nos libertés.

Nous ne pouvons prétendre combattre le fascisme extérieur avec l'appui de notre propre fascisme — représenté par un *état-major militaire* — *bancaire* — *économique* et *judiciaire* — prêt à pactiser ouvertement ou sournoisement avec nos pires ennemis.

Nous affirmons que la sécurité même d'un pays libre réside, non dans une union sacrée dont nous serions une fois de plus et en fin de compte les dupes — mais dans la *lutte active* contre l'ennemi du dedans.

— par une épuration des fascistes, maîtres des usines,

— par une épuration des cadres militaires, bancaires, économiques et judiciaires,

— par l'arrestation immédiate des complices du C.S.A.R., si hauts placés qu'ils soient et la confiscation de leurs biens,

— par la nationalisation effective des industries clés : (pétrole, minerais, électricité, produits chimiques).

En bref, nous proclamons devant notre propre capitalisme national, allié du capitalisme mondial, que s'il nous impose le fait de la guerre, il nous trouvera résolu à toutes les mesures révolutionnaires qu'exigerait alors la défense du prolétariat, menacé dans sa vie et dans son idéal suprême.

Camarades,

Si vous vous taisez, si vous courbez la tête, c'est que déjà le fascisme et la guerre ont gagné la partie.

Nous vous supplions de ne pas vous laisser entraîner à devenir dupes ou complices d'une effroyable erreur tactique ou d'un mensonge.

Nous vous supplions de voir clair.

Nous vous adjurons de lever fièrement le front et de parler haut et ferme.

Il en est temps encore !

La vie de votre Parti, l'avenir du Socialisme sont entre vos mains.

De votre choix dépend le naufrage de votre idéal commun ou le suprême redressement de tous les espoirs du monde.

Une fois de plus peut-être, il appartient au socialisme français de rester fidèle à sa mission historique et d'entraîner ainsi dans un signal révolutionnaire les peuples opprimés, impatientés de secouer le joug de leur propre fascisme.

Camarades,

Exigez la discussion dans toutes vos sections, dans toutes vos fédérations, dans toutes les organisations.

Exigez que la convocation immédiate d'un Congrès National extraordinaire.

Contre l'Union sacrée ! Pour un gouvernement prolétarien de Combat.

AU SOCIALISME INTERNATIONAL : « FIDELITE ! ».

La Fédération Socialiste de la Seine,
7, rue Meslay, 7
Paris, 18 mars 1938.

Voudriez-vous nous tenir au courant des décisions prises par les sections et fédérations appelées à se prononcer *pour* ou *contre* l'intégration du Parti Socialiste dans l'Union Nationale ?

5° Lettre de Paul Faure à Marceau Pivert, secrétaire fédéral de la Seine :

Paris, le 24 mars 1938.

Citoyen Marceau Pivert, Secrétaire de la Fédération de la Seine,
7, rue Meslay, Paris (3°).

Mon cher Camarade,

Je viens d'être mis en possession du tract ci-inclus, signé de la Fédération de la Seine et destiné à être adressé à tous les militants socialistes, à toutes les sections et à toutes les fédérations du Parti.

Je ne veux pas discuter ici la teneur de ce tract, mais je te signale que le fait pour la Fédération de la Seine de s'adresser à toutes les sections et à toutes les fédérations du Parti en passant par-dessus la C.A.P. et le Secrétariat général du Parti constitue un acte d'indiscipline caractérisé.

Je t'informe que dans ces conditions je saisis immédiatement de la question la sous-commission d'administration générale de la C.A.P. en lui demandant d'en faire rapport à la C.A.P., que je convoque pour mercredi prochain.

En attendant la décision de notre organisme central, je te demande de la façon la plus formelle de ne pas mettre en circulation ces tracts.

Bien à toi.

Le Secrétaire général,
Paul FAURE.

6° Réponse de Marceau Pivert à Paul Faure :

Le 24 mars 1938.

Camarade Paul Faure,
Secrétaire général du Parti,
12, cité Malessherbes,
Paris-9°.

Mon cher Camarade,

Je t'accuse réception de ta lettre du 24 mars. Nous avons, en effet, pris la décision d'alerter toutes les sections et toutes les fédérations du Parti et jamais nous n'avons considéré cette initiative comme de nature à porter atteinte en quoi que ce soit à la constitution démocratique de notre Parti. Si tu considères que le fait d'envoyer aux militants un appel qui nous est dicté par d'impérieuses obligations de conscience constitue un acte d'indiscipline, c'est qu'évidemment derrière ce mot nous ne mettons pas les mêmes choses. Je suis obligé de souligner que de nombreux actes d'indiscipline à l'égard des décisions régulières du Parti n'ont pas provoqué de ta part la moindre réaction. Il y a donc une explication politique à la lettre que tu m'envoies. Nous sommes prêts à nous présenter devant quelque organisme du Parti que ce soit pour répondre de notre acte.

Pour le moment, je t'indique que nous envoyons à ceux de nos camarades qui sont d'accord avec nous, et au nom desquels nous siégeons à la C.A.P., les tracts édités par la Fédération de la Seine en les priant de les faire parvenir à leurs secrétaires fédéraux.

Je ne pense pas que ce droit, qui a toujours été reconnu à toutes les tendances dans le Parti et que tes amis et toi-même vous exercez en toutes circonstances, soit mis en cause dans ta lettre et c'est pourquoi je t'informe que les expéditions en cours seront continuées.

Bien cordialement à toi.

7° Le 31 mars, le Conseil fédéral approuve à nouveau, à une majorité accrue (7.514 mandats au lieu de 7.017), l'attitude du Bureau fédéral.

8° La sentence :

COMMISSION NATIONALE
DES CONFLITS

Séance du 11 avril 1938

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

AFFAIRES :

Secrétariat général et C.A.P. contre les responsables d'un tract signé « La Fédération socialiste de la Seine » et intitulé : « Alerte ! Le Parti est en danger ».

et

C.N.M. contre Marceau Pivert et les responsables d'incidents au sein des Jeunesses Socialistes.

Rapport de JAMIN, secrétaire.

Origine des conflits

Réunie le 30 mars dernier, la C.A.P. a été invitée, par le secrétaire général du Parti, à délibérer sur l'attitude des militants responsables de la Fédération socialiste de la Seine, ces derniers ayant édité et diffusé un tract signé : « La Fédération socialiste de la

Seine », laquelle demande A TOUTES LES SECTIONS ET A TOUTES LES FEDERATIONS de se dresser contre la décision prise par le Conseil national du 12 mars en regard de la situation politique.

COMMENTAIRE :

Le problème est bien posé : le 12 mars, le C.N. a accepté l'union nationale. Nous contestons formellement ce vote comme :

1° Contraire à la volonté des militants : qu'on les consulte !

2° Contraire à la charte du Parti : qu'on la relise !

Dès qu'il a eu connaissance de ce tract, Paul Faure a averti Marceau Pivert que, aux termes des statuts du Parti, la Fédération de la Seine n'avait pas le droit de s'adresser à toutes les sections et à toutes les Fédérations, en passant par-dessus la C.A.P. et le Secrétariat général.

Il invitait Marceau Pivert à ne pas mettre les tracts en circulation jusqu'à ce que la C.A.P., saisie de l'incident, en ait délibéré.

Le même jour, Marceau Pivert répondait par une fin de non-recevoir. L'initiative de la Fédération ne pouvait, disait-il, constituer un acte d'indiscipline; il informait que l'appel était dicté par d'impérieuses obligations de conscience, et que les expéditions en cours seraient continuées.

La C.A.P. a également eu à connaître, pour avis, d'une plainte signée du camarade Bernard Chochoy, secrétaire du C.N.M., visant Marceau Pivert et les responsables d'incidents survenus au sein des Jeunesses Socialistes de la Manche et des J.S. de Cognac.

Par 27 voix contre 6 abstentions, la C.A.P. a décidé le renvoi devant la Commission nationale des conflits.

Examen au fond

En ce qui concerne l'attitude de la Fédération de la Seine, l'infraction à la discipline n'est pas douteuse, et on a peine à concevoir qu'un militant aussi averti que Marceau Pivert se soit laissé aller à commettre cette erreur. Il apparaissait d'ailleurs tout de suite que si sa responsabilité se trouvait gravement engagée, il ne pouvait être seul en cause.

Nous l'avons entendu mercredi dernier 6 avril; il a déclaré avoir agi sur mandat du Conseil fédéral, et prendre l'entière responsabilité de son action.

COMMENTAIRE :

Article 23 des statuts fédéraux : « Dans l'intervalle des Congrès, l'administration de la Fédération est confiée au Conseil fédéral ». Le Conseil fédéral a été réuni le 14 mars et a voté par 7.017 voix (contre 6.379 à un texte de Zyromski) le texte suivant :

« Indéfectiblement attachée aux principes de la lutte de classe inscrits dans la charte fondamentale du Parti socialiste, la Fédération de la Seine répudie l'union nationale sous quelque prétexte et sous quelque forme qu'elle se présente.

« Elle demande la réunion d'un Congrès

national extraordinaire pour déterminer la position du Parti sur la possibilité de son intégration dans l'union nationale...

« Elle proclame que seule la lutte contre notre propre capitalisme par l'action des masses populaires peut dresser un barrage efficace contre le fascisme international et la guerre. »

Le Bureau fédéral n'a fait qu'appliquer fidèlement le mandat reçu en alertant le Parti.

Le tract a été imprimé le 18 mars. La Commission exécutive « règle DANS L'INTERVALLE DES RÉUNIONS DU CONSEIL FÉDÉRAL toutes les questions d'administration, d'organisation et de propagande » (art. 31). Elle n'avait pas à intervenir dans une décision prise par le Conseil fédéral, organisme politique de la Fédération, et que le Bureau fédéral a appliquée.

Mais le Conseil fédéral a été convoqué à nouveau le 31 mars : les sections avaient été alertées par les soins des amis du Secrétariat du Parti (circulaire Costedoat : « Préparer et réunir en les augmentant si possible tous nos mandats pour blâmer Marceau et le Bureau fédéral »).

Résultat du vote : 7.514 voix sur une motion de la section de La Garenne.

« La section socialiste de La Garenne-Columbes, conformément à la constitution démocratique du Parti, proteste unanimement contre l'étouffement dont est victime la Fédération de la Seine, de la part du Populaire et de la direction du Parti.

« Elle approuve le secrétaire fédéral d'avoir fait connaître, par un appel adressé à tous les membres du Parti, la position politique de la Fédération et les vives inquiétudes qui s'emparent des militants, inquiétudes déjà traduites par la lettre ouverte de notre camarade Paul Rivet.

« Elle approuve de même l'ordre du jour publié en tract, réprochant l'attitude du secrétaire national des Amicales socialistes, Desphelippon, qui, en préconisant la cessation de la grève, s'immisce de façon regrettable dans les questions dépendant exclusivement des organisations syndicales.

« Elle se déclare entièrement solidaire du camarade Marceau PIVERT et trouve aussi dangereuse qu'inadmissible sa comparaison devant la Commission des conflits. »

Une motion H. Sellier-Commin-Marty-Capgras comporte, sur ce point précis, le paragraphe suivant :

« Nous voulons l'écrasement de nos ennemis, mais nous nous refusons à frapper nos amis même quand ils se trompent. »

et recueillie 2.634 mandats.

La motion Costedoat, faisant confiance à la C.N.C., recueille 3.762 mandats.

Sur mandat de la C.N.C., la C.E. de la Fédération de la Seine a été convoquée pour vendredi 8. Il résulte des déclarations recueillies que la C.E. n'a pas été consultée; « les membres de la minorité n'ont eu connaissance du tract que par sa diffusion » (déclaration Costedoat). Mais le Bureau en a la responsabilité collective puisqu'il a pris la décision d'alerter le Parti (déclaration de Weil-Curiel).

Cette thèse est confirmée par une lettre de Charles Pivert qui condamne l'attitude du Bureau fédéral de la Seine et considérerait comme une erreur d'attribuer à son frère seul

l'entière responsabilité des faits, qui ne constituent pas l'exercice des droits d'une tendance, mais la substitution illégale d'une Fédération aux organismes centraux du Parti.

COMMENTAIRE :

Pourquoi la C.N.C. a-t-elle passé sous silence ces deux votes qui établissent formellement la solidarité de la majorité absolue de la Fédération avec le Bureau fédéral ?

Que signifie ce galimatias d'une « substitution illégale, etc... », alors que la Fédération, liée aux autres Fédérations par la Charte de 1905, les informe qu'elle considère que cette charte a été violée par le C.N. ?

Il apparaît donc que l'inculpation doit être retenue contre l'ensemble des membres du Bureau, c'est-à-dire : Marceau Pivert, A. Weil-Curiel, René Cazanave, Henri Goldschild, Gillet, Daniel Guérin, René Rul et Jacquier.

COMMENTAIRE :

Pourquoi les « inculpés » n'ont-ils pas été entendus par le C.N.C. à ce titre ?

Pourquoi Daniel Guérin, René Rul (qui ne font pas partie du Bureau fédéral statutaire) ? Pourquoi Jacquier, permanent des Amicales ? N'est-ce pas la preuve qu'on veut décapiter la direction politique de la Fédération ? Pourquoi pas tous les membres G.R. de la C.E. ? Pourquoi pas tous les secrétaires de section, tous les adhérents qui, en connaissance de cause, ont manifesté leur hostilité à l'union nationale et leur solidarité avec le Bureau ?

Imagine-t-on que les militants socialistes de la Seine seraient assez lâches pour abandonner les camarades qu'ils ont mandatés ?

Comment se comportent les ouvriers lorsque leur porte-parole est chassé par le patron ?

Est-ce qu'on méconnaît à ce point la psychologie ouvrière à la C.N.C. ?

Ou bien veut-on la scission ?

Quant aux incidents survenus au sein des J.S., il apparaît tout de suite que nous n'avons pas à connaître de l'attitude de nos jeunes camarades de Cognac, ceux-ci relevant en tant que J.S., du Comité national mixte.

Il n'en est pas de même pour les faits rapprochés à Marceau Pivert, touchant les Jeunesses de la Manche. Nous trouvons, en effet, au dossier la copie d'une lettre adressée par le secrétaire fédéral de la Seine à un ex-membre des Jeunesses, le citoyen Mariette, de Tourlaville.

Cette lettre, en date du 2 février 1938, débute ainsi : « Je t'ai écrit hier et ce que je craignais est arrivé; avec beaucoup de bonne volonté et de dévouement socialiste, tu as trouvé le moyen de donner aux bureaucrates des armes pour l'exclure ».

Marceau Pivert indique ensuite à son correspondant que « l'expérience de la vie pourra lui donner une formation adaptée aux exigences de la lutte ». Il précise : « L'essentiel est de trouver les méthodes de liquidation du réformisme et non de permettre la